

Actal. Les TMS et la gestion des âges, chantiers de 2008



● Jean-Luc Boehrer.

La Semaine pour la qualité de vie au travail vient de s'achever mais les actions continuent pour l'Actal.

La 5^e édition de la Semaine pour la qualité de vie au travail s'est tenue du 29 mai au 6 juin. Elle a été l'occasion, pour le réseau national de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact), dont l'Actal (Action pour les conditions de travail en Alsace) fait partie, de souligner les enjeux de santé publique, mais aussi de compétitivité des entreprises. « Nous avons mis en avant la problématique des risques professionnels et notamment des troubles musculo-squelettiques » explique Jean-Luc Boehrer, directeur de l'Actal. L'orga-

nisation a également mis l'accent sur les questions de stress et la prévention des risques psycho-sociaux. Au-delà de ce rendez-vous, l'Actal (4 salariés) poursuit son action tout au long de l'année. « À la demande des chefs d'entreprises, nous allons dans leurs établissements pour évoquer les problématiques liées aux nouvelles formes d'organisation du travail, à la gestion des âges... », poursuit le responsable, « et nous essayons de construire des actions collectives ». Alors que le phénomène du papy-boom n'a pas encore atteint son apogée (le pic devrait intervenir en 2013), la gestion des âges est en effet au cœur du débat. « C'est un problème qui implique des problématiques de santé, de pénibilité des tâches pour les salariés âgés et de transfert des compétences pour l'entreprise » souligne-t-il. Le chantier des troubles musculo-squelettiques (TMS), à l'image de ce qui se fait au niveau national, est également essentiel cette année. « L'ampleur du phénomène est sans doute largement sous-estimée », conclut Jean-Luc Boehrer, « et il y a, sur ce sujet, une attente forte de l'État et des partenaires sociaux ».

Contact Actal : 03.89.29.29.50

Ribeauvillé. Une pépinière d'entreprises en 2009-2010

La zone d'activité du Muehlbach accueillera une pépinière d'entreprises d'ici à 2009-2010.

Pour remédier au contexte économique difficile, le syndicat intercommunal du Muehlbach a décidé d'entamer la quatrième tranche de la zone d'activité, en construisant une pépinière d'entreprises, à proximité du deuxième bâtiment de Sony. D'une surface de 1.500 m², elle pourra accueillir jusqu'à 12 créateurs d'entreprises à vocation artisanale, industrielle, de services... Dans le contexte du plan social de Sony, cette pépinière pourrait permettre aux salariés qui le souhaitent de tester une nouvelle activité en attendant de s'installer définitivement. L'investissement du projet est estimé à 2 millions d'euros. Les travaux commenceront d'ici à la fin de l'année pour une mise en servi-

ce en 2009 ou 2010. L'opération est menée en partenariat avec le conseil général, le conseil régional, la CCI de Colmar et Sony. La CCI de Colmar assurera le fonctionnement de la pépinière d'une part au niveau de la direction, de l'animation et de la promotion, d'autre part au niveau de l'accompagnement individuel et collectif des porteurs de projets. À travers le club d'entreprises créé en septembre 2007, les entreprises qui s'installeront sur la zone pourront bénéficier des services mutualisés par Sony. Une dizaine d'hectares sont encore disponibles sur la zone. Dans quelques années, le syndicat construira un hôtel d'entreprises, à proximité de la pépinière, et viabilisera des terrains afin d'accueillir des entreprises issues notamment de la pépinière et de l'hôtel.

Contact : 03.89.73.20.00

Conseil général. Un engagement de 2,2 M€ pour l'économie locale

Le Plan de revitalisation économique se concrétise par la signature de partenariats avec les collectivités locales.

Le conseil général du Haut-Rhin a signé, fin mai, des protocoles de partenariat pour la création de sept zones d'activités d'intérêt départemental avec les communautés de communes du Centre Haut-Rhin, de la Vallée de la Doller et du Soultzbach, de la

région de Guebwiller, la Camsa, et le Port Rhénan. Ces projets impliquent un investissement global de plus de 28 M€, avec une participation du conseil général de 2 M€. Un protocole d'accord signé avec la communauté de communes du pays de Sierentz prévoit la réalisation d'une pépinière d'entreprises qui pourra accueillir une dizaine de sociétés. Le Département engagera un montant de plus de 236.000 euros dans cette opération.

Leaders

ALPHONSE HARTMANN. NOUVEAU PRÉSIDENT DU CAHR

Vice-président du conseil général du Haut-Rhin et président de la commission de l'économie, Alphonse Hartmann a pris le 19 mai dernier la présidence du comité d'action économique du Haut-Rhin (CAHR), lors de son assemblée générale. Il succède au député-maire d'Altkirch Jean-Luc Reitzer.

Altkirch. Hervé Morin en quête d'exemples de reconversion

Alors que l'armée s'apprête à fermer nombre de casernes en France, le ministre de la Défense est venu voir le travail de reconversion effectué à la caserne d'Altkirch depuis 15 ans.



● Jean-Luc Reitzer (à gauche), député-maire d'Altkirch, et Hervé Morin, ministre de la Défense, à leur arrivée à la caserne d'Altkirch.

« Nous avons relevé le défi de la dissolution de notre 8^e régiment de Hussards ! » Près de 15 ans après la fermeture de la caserne d'Altkirch, Jean-Luc Reitzer, député-maire de la commune et président de la communauté de communes, a le sourire. La venue sur site du ministre de la Défense mi-mai a été l'occasion de mesurer le chemin parcouru, et surtout de mettre l'accent sur le dynamisme du site et donc des communes d'Altkirch et de Carspach sur lesquelles il s'étend.

En reprenant la friche, en « tapant à toutes les portes pour obtenir des financements », en bâtissant une stratégie de reconversion et

en mettant en place une fiscalité attractive, les élus ont su y faire venir des entreprises et administrations qui y ont créé 550 emplois. Ils devraient être plus de 800 prochainement avec l'implantation d'une blanchisserie industrielle. Soit presque autant que lorsque les Hussards et les appelés occu-

paient les 18 hectares du site.

700.000 euros de loyers annuels

« Il faut savoir prendre des risques » a rappelé Jean-Luc Reitzer devant Hervé Morin, « nous avons ainsi investi 18 M€ dans le rachat et la rénovation (dont 36 %

d'aides, NDLR) ». Mais un investissement qui rapporte également 700.000 euros de loyers annuels. Ce discours n'est pas tombé dans l'oreille d'un sourd puisqu'Hervé Morin, dont le ministère s'apprête à restructurer son dispositif sur le terrain, souhaite faire de la caserne d'Altkirch un exemple et de Jean-Luc Reitzer « un ambassadeur de la reconversion ». Prenant appui sur l'exemple d'Altkirch, où le prix du site demandé par l'État était de 76 MF (11,6M€) à l'époque, finalement négocié à 3 M€, il a ainsi affirmé « avoir obtenu du Premier ministre la totalité des arbitrages nécessaires pour l'immobilier. Cela permettra une discussion directe entre nos services et les collectivités ». Il a également annoncé la nomination d'un "monsieur restructuration" dans les Préfectures, chargé de « mettre autour de la table ceux qui sont concernés par les fermetures ».

Philippe Armengaud

Alsace Business Angels. Le fonds entre en action

L'association Alsace Business Angels dispose, à travers sa société Alsace Business Angels Invest, d'un fonds de 890.000 euros.

Si l'association Alsace Business Angels existe depuis fin 2006, la société Alsace Business Angels Invest, son "bras armé", est née en mars dernier. Deux levées de fonds successives (mars et mai) ont permis à la structure de réunir 890.000 euros, apportés par 39 actionnaires, des particuliers désireux, bien sûr, d'accéder à quelques avantages fiscaux, mais aussi d'accompagner avec leur argent et leur expérience des entreprises en pleine croissance. Le fonds va opérer son premier inves-



● Francis Muller (à g.) et Raoul Calvar, d'Alsace Business Angels.

tissement ce mois-ci, en injectant 120.000 euros dans Architecture du bois, un fabricant de terrasses en bois de Niedermodern (67). Certains actionnaires du fonds ont en plus abondé, à titre personnel, à hauteur

de 400.000 euros. Générant ainsi un véritable effet de levier pour l'entreprise qui, en refinançant ses actifs, a pu augmenter ses fonds propres de 800.000 euros pour financer ses projets. Un exemple assez révélateur de

l'action des Business Angels qui, en amorçant les financements, espèrent créer un effet de levier propice au développement de l'entreprise.

La société souhaite réaliser 3 ou 4 projets cette année pour un montant de 300 à 400.000 euros. Le taux de retour sur investissement, au terme des neuf années que durera le fonds, devrait être de l'ordre de 15%. « Pour y arriver, il faut que les dossiers qui marchent "cartonnent" car nous connaissons aussi des échecs » expliquent Francis Muller et Raoul Calvar, respectivement présidents de l'association et du fonds.

Philippe Armengaud

www.alsacebusinessangels.com
03.89.36.72.47.

Les prestations de sécurité routière

- Diagnostic des risques routiers
- Journées thématiques de sensibilisation
- Diagnostic de conduite
- Stages de perfectionnement véhicules légers, autocars, utilitaires, poids lourds



LE RISQUE ROUTIER

Prévention - Formation



L'ANNEAU DU RHIN
FORMATION

ANNEAU DU RHIN
68127 BILTZHEIM
Tél. 03 89 49 99 02

stages@anneau-du-rhin.fr
www.anneau-du-rhin.com

Répondre
à un contrôle URSSAF ?

Nous pouvons vous aider